



Règlement des TOURNOIS POUSSINS

Préambule

Le Tournoi Poussins est une manifestation organisée à 4 reprises dans la saison par le Comité Départemental afin de valoriser la compétition de Tennis de Table chez les jeunes licenciés. Les objectifs sont donc de faire jouer des matchs intéressants (de niveau équilibré) et de satisfaire le plus grand nombre (jeunes et parents) par la qualité de l'organisation (par rapport à la durée et aux temps d'attente) et de l'accueil.

Article 1 - Conditions de participation

Compétition réservée aux enfants nés en 2006 et après, garçons et filles. La participation à cette épreuve est subordonnée à la présentation d'une licence traditionnelle selon la réglementation en vigueur.

Un joueur titulaire d'une licence "Promotionnelle" verra celle-ci basculée en licence "Traditionnelle".

Licenciation :

- Le joueur doit présenter au juge-arbitre sa licence portant la mention « **certificat médical présenté** », si cette mention ne figure pas sur sa licence, il doit fournir un certificat médical en cours de validité.
- S'il ne peut présenter sa licence, il est autorisé à jouer s'il peut, d'une part, prouver son identité et, d'autre part, justifier qu'il est titulaire d'une licence par la consultation d'informations issues de la base de données fédérale (SPID), via internet (www.fft.com/licence) ou smartping. Si la mention « ni entraînement, ni compétition » y figure, il devra également présenter un certificat médical en cours de validité.
- Seule la vignette licence signée par le tuteur légal est acceptée. L'exemplaire du talon licence club ne sera pas accepté.
- Les personnes figurant sur le « banc », situé à proximité de l'aire de jeu, doivent être titulaires d'une licence promotionnelle ou traditionnelle. Le juge-arbitre et/ou l'arbitre doivent s'assurer de leur licenciation.
- Si un joueur présente sa licence phase 1 en 2^{ème} phase, en respectant la législation sur la certification médicale, il peut jouer.

A défaut de répondre à l'une des règles ci-dessus, **le joueur ne doit pas être autorisé à jouer.**

Article 2 - Inscription

L'inscription ou le réengagement des joueurs aux divers tours doit être fait **pour chaque tournoi** sur le site www.fft.com/monclub, dans la rubrique « SPORTIF », sous-rubrique « Inscriptions aux épreuves/D92 Tournoi Poussin 92 » par le responsable des licenciations au sein de chaque association. Seuls seront pris en compte les engagements validés aux dates de clôture des engagements.

Article 3 - Droits d'inscription

Pour promouvoir cette compétition auprès de nos jeunes joueurs, le CDTT 92 offre, cette année encore, la participation financière à cette épreuve.

Article 4 - Déroulement Sportif

Cette épreuve comporte **1 Tableau unique mixte**. (Sauf dispositions spéciales ci-dessous)

Ce tableau se déroulera en deux phases :

- 1^{ère} phase : Poules de 3 à 6 joueurs, tout le monde se rencontre, comme défini ci-dessous.

- Moins de 6 joueurs : 1 poule
- De 7 à 11 joueurs : 2 poules
- De 12 à 23 joueurs : 4 poules
- De 24 à 47 joueurs : 8 poules
- De 48 et + : 16 poules

Les joueurs d'un même club seront répartis dans les poules.

- 2^{ème} phase : Tableau Final

- **Tableaux de 2 à 8 poules**

Les 1^{ers} de chaque poule sont qualifiés pour le tableau final, les 2^{èmes} et 3^{èmes} jouent un match qualificatif pour le tableau final. Les perdants de ce match et les 4^{èmes} de poule jouent le tableau perdant. Classement intégral dans le tableau final uniquement.



o Tableaux de 16 poules

Le tableau final sera limité à 32 joueurs : les 1^{ers} de chaque poule sont qualifiés en 1/16^{ème} de finale, les 2^{èmes} et 3^{èmes} jouent un match qualificatif pour le tableau final.

Il sera laissé au JA la décision d'organiser un tableau perdant en fonction des conditions matérielles mises à sa disposition et de l'horaire. Si le tableau perdant est organisé, seuls les 4^{èmes} de poule et les perdants du match qualificatif jouent ce tableau perdant à simple KO.

Classement intégral dans le tableau final uniquement, à partir des 1/8^{ème} de finale. Les perdants des 1/16^{ème} de finale jouent un match unique de classement pour les places de 17^{ème} (vainqueurs) ou 25^{ème} (perdants).

Il n'y aura pas de tableau perdant au delà de 47 participants.

Dispositions spéciales

Si le nombre d'inscrits est inférieur à 4, le Tournoi Poussin sera alors annulé.

Les poules pourront être recomposées en fonction des absents, sur décision du responsable de l'épreuve.

En cas de participation de nombreuses féminines, deux tableaux seront organisés (garçons et filles).

Article 5 : Durée des parties

Toutes les parties se déroulent au meilleur des 5 manches de 11 points (3 manches gagnantes).

Article 6: Récompenses

Les quatre premiers seront récompensés.

Au cas où aucune féminine ne figurerait parmi les quatre premiers, la meilleure féminine sera récompensée. Au cas où aucun garçon ne figurerait parmi les quatre premiers, le meilleur garçon sera récompensé.

Responsable de la Compétition : La Commission Technique

	<u>Dates des Epreuves :</u>	<u>Dates de Clôture des Engagements :</u>
1° Tournoi	Samedi 11 octobre 2014	Lundi 29 septembre 2014
2° Tournoi	Samedi 29 novembre 2014	Mercredi 5 novembre 2014
3° Tournoi	Samedi 24 janvier 2015	Vendredi 2 janvier 2015
4° Tournoi	Samedi 21 mars 2015	Vendredi 27 février 2015